



Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

Recommandation

Sur l'accompagnement des chercheur.euse.s avec proposition d'un mentorat à l'INSB

Afin de favoriser, soutenir et accompagner le développement professionnel des chercheur.euse.s, le CSI-INSB recommande de mettre en place le mentorat à l'INSB.

Les chercheur.euse.s, nouvellement recruté.e.s ou non, seront fortement encouragé.e.s à identifier un.e mentor et pourraient être accompagné.e.s dans cette démarche par la section du CoNRS s'ils.elles le souhaitent.

Positionné.e hors hiérarchie, le.la mentor sera un scientifique sénior volontaire, de préférence du même domaine scientifique que le.la mentoré.e. Son rôle sera distinct de celui du chercheur.euse référent.e affecté.e par la section aux chercheur.euse.s stagiaires pour la période de pré-titularisation.

Les mentoré.e.s pourront bénéficier des informations et conseils du mentor, mais restent en charge de leur propres décisions. Le.la mentor écoute, conseille, encourage ; il.elle crée un climat de confiance, donne des conseils et des infos, ce qui inclut les règles explicites et implicites. Il.Elle aide le.la mentoré.e à clarifier ses objectifs professionnels et définit des buts et des attentes réalistes. Il.Elle aide à identifier les problèmes et les solutions et partage ses propres expériences. Les sujets abordés pourront concerner la carrière (objectifs à court terme, long terme, promotions, transitions ; définition personnelle du succès) et les outils (gestion du temps, réseautage, négociation, équilibre vie privée/professionnelle).

Les entretiens seront confidentiels et se dérouleront dans un climat de confiance, de neutralité et de bienveillance. La fréquence de rencontre sera dans l'idéal d'un rendez-vous annuel.

L'interaction avec un mentor pourra être mentionnée dans le CRAC, afin de constituer un rappel et encouragement à entrer dans la démarche. Le mentor pourra également indiquer cette fonction dans son propre CRAC.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le lundi 27 septembre 2021

23 votants : 22 oui, 0 non, 1 abstention

Destinataires :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **André LE BIVIC**, directeur de l'INSB.
- **Dorothée BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique.
- **Claudine GILBERT**, présidente du CSI INP, **Olivier DRAPIER**, président du CSI IN2P3, **Serge SIMOENS**, président du CSI INSIS, **Beatrice MARTICORENA**, présidente du CSI INSU, **Olivier SANDRE**, président du CSI INC, **Nathalie VIENNE-GUERRIN**, présidente du CSI INSHS, **Patricia GIBERT BRUNET**, présidente du CSI INEE, **Remi CARLES**, président du CSI INSMI, **Gilles SASSATELLI**, président du CSI INS2I.
- **Dimitri PEAUCELLE**, porte-parole de la C3N.